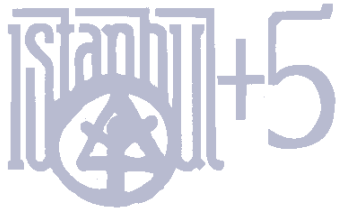


LE MILLÉNAIRE URBAIN

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale
des Nations Unies consacrée à l'examen et à l'évaluation
d'ensemble de l'application du Programme pour l'habitat

NEW YORK, 6-8 JUIN 2001



Le Comité thématique : un nouvel espace de dialogue pour les partenaires du Programme pour l'habitat

Le Comité thématique

S'INSPIRANT DE L'EXPÉRIENCE D'HABITAT QUI AVAIT INTÉGRÉ LES AUTORITÉS LOCALES ET LES représentants de la société civile à ses travaux lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), l'Assemblée générale a décidé de créer un comité thématique qui se réunira lors de la Conférence Istanbul + 5. Ce comité doit permettre aux partenaires du Programme pour l'habitat, que sont notamment les autorités locales, les ONG et les gouvernements de présenter les études de cas les plus probantes afin de raconter au monde entier « la véritable histoire de l'espoir et du renouveau urbains ». Les représentants se réuniront pour partager leurs expériences et discuter des enseignements tirés au cours des cinq années écoulées depuis Habitat II, dans le domaine du développement durable des établissements humains. Les journalistes sont invités à entrer en contact avec les correspondants dont les coordonnées figurent à la suite de chacun des projets suivants.



NATIONS
UNIES



CNUEH
(HABITAT)



AFRIQUE

NIGÉRIA : Développement urbain durable et bonne gouvernance

L'ampleur de la participation des citoyens de base aux affaires de leur cité et de leur ville dépend du degré de décentralisation et de délégation de pouvoir consentis aux autorités locales. Après des décennies marquées par une autocratie centralisée en vigueur sous les régimes militaires précédents, le gouvernement fédéral du Nigéria cherche, à présent, à rompre avec ce système en accordant aux gouvernements des 36 Etats et des 774 autorités locales que compte le pays une plus grande autonomie politique et fiscale. En se fondant sur les acquis du Programme Habitat d'urbanisation durable mis en œuvre à Ibadan, Kano et Enugu, une politique de développement urbain a pu être élaborée à l'échelle nationale. Un programme pour des villes plus sûres est actuellement mis en œuvre à Abuja. Ces projets encouragent les efforts visant à améliorer les quartiers délabrés et insalubres, à favoriser la participation des citoyens et à instituer des mécanismes de démocratie locale.

CORRESPONDANT :

M. J.-O. Okunfulure, directeur

Lands, Urban & Regional Development
Federal Ministry of Works and Housing
Mabuchi - Abuja, Nigeria
TÉL : 09-5211632
FAX : 09-5235746

SÉNÉGAL : Réhabilitation des établissements insalubres

Au cours des cinq dernières années, plus d'un million d'habitants des bidonvilles et des quartiers insalubres de Dakar ont pu acquérir un droit d'occupation. Désormais, ils ne vivent plus dans la crainte d'une expulsion forcée et arbitraire. Le processus qui leur a permis d'acquérir ce droit d'occupation est centré sur la mise en place d'un dialogue entre les habitants de ces quartiers défavorisés et les autorités locales. Ce projet a également permis d'améliorer les services de base, notamment le réseau de distribution de l'eau et les installations sanitaires. Enfin, ces travaux d'aménagement des établissements humains ont offert aux membres des communautés concernées l'occasion de suivre une formation ou encore de trouver un emploi.

CORRESPONDANT :

Papa Cheikh Saadibou Fall

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
Dakar
République du Sénégal
TÉL : 221 8 23 32 78
FAX : 221 8 23 62 45

AFRIQUE DU SUD : Le droit à un logement convenable

La Constitution sud-africaine reconnaît le droit de chacun à disposer d'un logement convenable et protège les citoyens des expulsions forcées et arbitraires. Plusieurs lois adoptées depuis 1996 sont venues renforcer cette disposition constitutionnelle. La politique nationale de logement du pays encourage, en outre, diverses approches et initiatives visant à concrétiser ces droits. Parmi elles, on trouve, par exemple, le *People's Housing Process* (Processus de logement de la population) organisé par le Département du logement. Ce programme permet aux individus et aux communautés d'accéder à des terres, à des services et à une assistance technique. Le *People's Housing Process*, en collaboration avec les autorités locales, les organisations non gouvernementales et les personnes démunies, a joué un rôle prépondérant dans la construction de plus d'un million de logements depuis 1994.

CORRESPONDANT :

M. Diet von Broembsen, directeur principal

Policy Planning, Department of Housing
Pretoria 0001
South Africa

TÉL. : 27 (12) 421-1453 • FAX : 27 (12) 341-8893 • COURRIER ÉLECTRONIQUE :
diet@housepta.pwv.gov.za

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE :

Développement urbain durable d'un point de vue de l'environnement

Il y a cinq ans, les habitants de Dar es-Salaam vivaient dans une cité totalement désorganisée. Les rues étaient recouvertes de nids de poule, le ramassage des ordures quasi inexistant et la moitié de la population vivait dans des logements de fortune. De plus, un système complexe de réglementations interdisait aux autorités locales de conclure des partenariats avec des entreprises du secteur privé. Habitat a collaboré avec le conseil municipal de Dar es-Salaam pour lancer un système de planification de la gestion environnementale (*Environmental Management Planning, EPM*). Tous les participants — habitants des bidonvilles, organisations non gouvernementales et représentants de secteur privé — ont été consultés par les autorités locales. Une attention particulière a été portée à la prise en compte par ce projet des contributions émanant de la population concernée et au fait que tous les groupes se voient offrir la possibilité d'y participer de manière effective. Ainsi, les partenariats mis en place entre les secteurs public, privé et communautaire ont-ils permis d'améliorer la délivrance de services et d'aménager de nombreux établissements insalubres et des bidonvilles. Ce projet a, parallèlement, contribué à la réalisation des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté. Du fait des résultats positifs enregistrés par le Programme d'urbanisation durable de Dar es-Salaam, on l'a, par la suite, appliqué dans 12 autres municipalités du pays.

CORRESPONDANT :

Mme. S.T Sijaona

Ministry of Lands & Human Settlements Development
Dar es Salaam, Tanzania

TÉL : 255 22 2124576 • FAX : 255 22 2113165

COURRIER ÉLECTRONIQUE : makazi@africaonline.co.tz

PROCHE-ORIENT ET MAGHREB

EGYPTE : Développement urbain participatif

En Egypte, le développement urbain s'articule autour des priorités suivantes : un besoin urgent de logements supplémentaires, la réhabilitation des logements insalubres et une amélioration des capacités de gestion de l'environnement. Le Programme durable du Gouvernorat d'Ismailia (*Sustainable Ismailia Governorate Programme*), s'appuie sur une approche participative qui consiste à élaborer un plan de développement global de la ville comprenant un volet consacré aux logements des populations pauvres. Le succès de ce programme explique qu'il ait été repris dans de nombreuses autres cités et villes égyptiennes. Deux initiatives récentes, le « Projet national du président Mubarak pour la jeunesse » (*Mubarak National Project for Youth*) et le « Projet pour le logement du futur » (*Future Housing Project*) sont, par ailleurs, à l'origine de la construction actuelle de 140 000 logements. Un système de partage des coûts de fabrication des habitations a été instauré. Ils sont pris en charge à 50 % par le secteur privé et pour les 50 % restants par les résidents. La participation financière des habitants est rendue possible par la mise en place de « prêts aux conditions avantageuses », assortis notamment d'un système de garanties allégé, ainsi que d'autres mesures de facilitation, telles que des taux d'intérêt réduits.

CORRESPONDANTS :

Pr. Refaat El-Ansary,

Représentant permanent

Mission permanente de la République arabe d'Egypte auprès de l'ONU

P.O. Box 30285

Nairobi, Kenya

Mohamed Magd El-Din Ibrahim,

Supervisor of Minister's Cabinet

Ministry of Housing, Public Utilities and Urban Communities

1 Esmail Abaza, El kaser El Anny

Cairo, Egypt

MAROC : Programme de réduction de la pauvreté urbaine

La réduction de la pauvreté urbaine nécessite le déploiement d'efforts concertés de la part de tous les acteurs concernés dans une ville donnée. Lancé en 1998, le Programme de réduction de la pauvreté urbaine regroupe toutes les personnes impliquées par le développement, la mise en œuvre et le contrôle des plans d'action de quartier visant à améliorer le logement et les services, ainsi qu'à offrir de nouvelles opportunités économiques. Les populations pauvres ont suivi des formations portant sur la gestion communautaire et ont, par conséquent, appris à participer de façon efficace aux décisions qui touchent à leur vie quotidienne. Les représentants des ONG ont, pour leur part, été formés à la formulation et à la mise en œuvre des projets. Enfin, les autorités locales ont bénéficié de formations pour apprendre à travailler avec des partenaires dans le cadre de projets touchant à l'amélioration des conditions de logement des populations pauvres et à la réduction de la pauvreté en général.

CORRESPONDANT :

M. Monceyf FADILI

National Coordinator

Rabat Chellah

Maroc

TÉL : (212 37) 76 03 60 • FAX : (212 37) 76 21 90

ASIE

CHINE : Aménagement global de Chengdu

Le système d'irrigation de Dujiangyan, construit en 256 av. J.-C. par le dirigeant Shu Li Bing et permettant d'acheminer jusqu'à Chengdu les eaux du fleuve Min est considéré, encore aujourd'hui, comme un ouvrage hydraulique exceptionnel. Toutefois, ce système d'irrigation a été négligé au cours de la phase d'industrialisation rapide des années 70. Depuis, les plans d'aménagements globaux des fleuves Fu et Nan ont permis de protéger ces deux axes fluviaux et la ville de Chengdu d'une grave vague de pollution. Des campagnes intensives de sensibilisation et une mobilisation efficace de divers acteurs ont contribué à générer des investissements publics et à susciter une participation de la communauté en faveur de la réhabilitation de la ville. On a déplacé et relocalisé plus de 30 000 foyers qui se trouvaient dans des bidonvilles situés sur les rives du fleuve. D'autres projets portant sur les eaux usées et les effluents industriels ont eu pour effet de transformer de nombreuses zones sinistrées en espaces verts.

CORRESPONDANT :

M. Liu Xuegui

Ministry of Construction of the People's Republic of China

2, Ren Min Xi Rd, Chengdu, P.R. China

TÉL. : 0086-28-6271961 • FAX : 0086-28-6642750 • COURRIER ÉLECTRONIQUE : wsxhja@yeah.net

INDE : Installation d'équipements sanitaires dans les villes de Mumbai, Pune et Bangalore

Dans la plupart des quartiers insalubres le problème principal réside dans le manque d'installations sanitaires de base qui est à l'origine de nombreux problèmes de santé. A Mumbai, Pune et Bangalore, trois acteurs de la société civile réunis en partenariat — à savoir une ONG (*SPARC*), un réseau communautaire de femmes (*Mahila Milan*), la Fédération nationale des habitants des bidonvilles (*National Slum Dwellers Federation*) — ont coopéré avec les gouvernements urbain et étatique pour doter les établissements insalubres d'un système complet d'équipements sanitaires. Les activités déployées par ces projets ont, de plus, permis aux populations pauvres de suivre une formation, améliorant, par conséquent, leur situation face à l'emploi. Actuellement ces trois organisations travaillent avec les responsables, au niveau des villes et du pays, pour garantir aux habitants de ces quartiers la sécurité du logement.

CORRESPONDANTS :

Mme Sheela Patel, A. Jockin et Celine Dçruz

Society for Promotion of Area Resource Centres

Bhulabhai Desai Road, Mumbai, India

TÉL. : 91-22-3865053, 3858785 • FAX : 91-22-3887566

THAÏLANDE : Fonds pour les communautés urbaines défavorisées

La plupart des institutions financières officielles refusent de consentir des prêts aux catégories de population les plus pauvres. C'est pourquoi, le gouvernement a mis en place le Fonds pour les populations urbaines défavorisées qui est dirigé par le Bureau de développement de la communauté urbaine (*Urban Community Development Office, UCDO*), et qui offre la possibilité d'emprunter à taux réduits pour des projets de développements communautaires. Le Fonds est déjà intervenu auprès de 950 groupes communautaires d'épargne et de 100 réseaux communautaires en procédant à un renforcement des capacités et en facilitant l'allocation de crédits. En 2000, le champs d'activité du Fonds s'est élargi, il touche désormais 53 des 75 provinces du pays. Il a, en outre, acquis des avoirs pour une valeur de 45 millions de dollars.

CORRESPONDANT :

Somsook Boonyabancha

Directeur, Community Organizations Development Institute

New Petchburi Rd, Huaykwang

Bangkok 10320, Thaïlande

TÉL. : (662) 7180911, 7166000 • FAX : (662) 7180937, 7166001 • COURRIER ÉLECTRONIQUE : codi@codi.or.th

EUROPE

FRANCE : Le Lyon du troisième millénaire (Millénaire 3)

Sous le nom de « Millénaire 3 » se cache un projet qui rassemble les Lyonnais, 1,2 million de personnes, et 55 municipalités autour d'un plan futur pour leur ville. Les délibérations qui ont eu lieu pendant trois ans entre des groupes de travail thématiques et divers partenaires ont abouti à l'adoption d'un plan stratégique. Ce plan intitulé « 21 priorités pour le XXI^e siècle » offre une vision nouvelle de la ville. Un de ses aspects les plus intéressants réside dans la refonte complète du système de transport. L'agrandissement du réseau de transport publics s'est accompagné de la réduction du nombre de véhicules stationnant dans les rues grâce à la création de huit nouveaux parkings. Chaque parking est unique en son genre et présente une architecture originale. L'un abrite, par exemple, une illumination aux lasers, tandis qu'un autre rappelle la tour de Babel d'une des toiles de Bruegel.

CORRESPONDANTS :

M. Philippe Dhènein

ENTPE

rue Maurice Audin

Vaulx-en-Velin

69518 Cedex, France

TÉL : 04 72 04 77 69 • FAX : 04 72 04 62 54

Site Internet : www.pole-urbanisme-lyon.asso.fr • COURRIER ÉLECTRONIQUE : dhenein@entpe.fr

Joëlle Bourgin

ESPACE VILLE, BP 125

Cedex, France

TÉL : 04 72 00 88 10 • FAX : 04 72 00 80 27 • COURRIER ÉLECTRONIQUE : j.bourgin@free.fr

POLOGNE : Aménagements environnementaux à Katowice

Quatre millions de personnes, soit 10 % de la population polonaise, vivent dans la région de Katowice qui produit 15 % du produit intérieur brut du pays. Cette zone a malheureusement beaucoup souffert de l'activité minière et de la pollution industrielle qui se sont développées sans aucun contrôle au cours des décennies précédentes. A partir des années 80, deux tiers des ressources d'eau étaient trop contaminées pour être utilisées à des fins industrielles et encore moins pour la consommation humaine. Le dioxyde de soufre, la poussière et le monoxyde de carbone rejetés par plus de 4 000 cheminées ont conduit la région à enregistrer un des taux les plus élevés de naissances prématurées en Europe. De nombreux enfants souffraient, par ailleurs, de bronchites et d'autres maladies respiratoires. Depuis 1996, l'Union pour le développement durable des municipalités de l'agglomération de Katowice (*Union for Sustainable Development of the Municipalities of the Katowice Agglomeration*) a obtenu des résultats positifs d'un point de vue environnemental, amélioré les conditions de logement et procédé à une réhabilitation des vieux quartiers industriels.

CORRESPONDANT :

Mr. Piotr Uszok, maire

Katowice City Hall, Urząd Miasta Katowice

Ul. Młyńska 4

40-098 Katowice, Poland

TÉL : 48-32-2538133 • FAX : 48-32-2537143 • COURRIER ÉLECTRONIQUE : prezydent@um.katowice.pl



ESPAGNE : Transformation économique et décentralisation de Barcelone

La transformation de Barcelone, qui compte aujourd'hui parmi les villes les plus actives d'Europe, est indéniable et a, d'ailleurs, fait la une de bien des titres de la presse internationale. Pour parvenir à relever le défi qui consistait à transformer la ville sans rompre pour autant la cohésion sociale, les autorités municipales ont mis en œuvre un *Pacte Industriel de la Regio Metropolitana* (Accord industriel pour région métropolitaine). Ce pacte a été négocié dans un esprit consensuel en consultation avec les divers acteurs de la ville : le secteur privé, les ONG, les groupes de femmes et les citoyens ordinaires. La division de la ville en 10 districts décentralisés, prévue par le Pacte, a eu pour effet de renforcer la démocratie participative et d'améliorer la délivrance de services.

CORRESPONDANT :

Mme Margarita Obiols

Directrice des relations internationales

Conseil municipal de Barcelone

Barcelone, Espagne

TÉL : 34-93-4027882 • FAX : 34-93-4027877

COURRIER ÉLECTRONIQUE : mobiols@mail.bcn.es

SUÈDE : Le développement durable de Stockholm

De nombreuses villes sont confrontées au problème de l'extension urbaine. Pour y répondre, la ville de Stockholm a mis en place une politique territoriale novatrice qui consiste en une modification de l'utilisation des sols et permet ainsi de contrôler la croissance urbaine. Les anciennes zones portuaires et industrielles sont transformées en zones péri-urbaines mixtes d'habitation et de commerce, desservies par des tramways. Les autorités locales ont, de plus, adopté des stratégies s'appuyant sur la participation des citoyens, afin de maintenir la cohésion sociale et de s'assurer de leur adhésion à cette nouvelle politique d'occupation des sols. Les architectes ont également conçu des zones vertes et d'importants espaces réservés aux activités humaines.

CORRESPONDANT :

Mats Perner

Directeur du Département stratégique

Stockholm, Suède

TÉL : 46 8 508 266 44 • FAX : 46 8 508 272 23

COURRIER ÉLECTRONIQUE : mats.perner@sbk.stockholm.se



AMÉRIQUE LATINE & Caraïbes

BRÉSIL : Intégration sociale à Santo Andre

La municipalité de Santo Andre qui se trouve dans la métropole de Sao Paulo, s'est efforcée, depuis Habitat II, d'intégrer les membres de la société traditionnellement exclus des activités et du dialogue urbains. Un programme de citoyenneté a été développé pour améliorer la communication entre la municipalité et les résidents, et notamment les plus pauvres. On trouve parmi les très nombreux bénéficiaires de ce programme les 16 000 habitants de quatre favelas dont les logements ont été réhabilités et qui ont désormais accès à de meilleurs services, de même qu'au crédit et à des formations professionnelles.

CORRESPONDANT :

Celso Daniel et Jeroen Klink

Municipalité de Santo Andre
Praca IV Centenario, s/n 7th floor
Santo Andre, Brazil

TÉL : 55 (0 xx 11) 4433 - 0150 • FAX : 55 (0 xx 11) 4433 - 0323

COURRIER ÉLECTRONIQUE : mabelchior@santoandre.sp.gov.br

COLOMBIE : Programme de réhabilitation intégré à Medellin

La ville de Medellin s'était fixé pour objectif de parvenir à réduire le niveau de violence urbaine et de criminalité. Au cours de cinq dernières années cette décision s'est concrétisée et avérée payante. 140 000 habitants de 30 établissements insalubres ont bénéficié de travaux d'aménagement de leurs logements et d'amélioration des services, obtenant notamment un droit d'occupation. Pour la première fois, la communauté, qui s'est retrouvée dotée de droits d'occupation, a pu organiser des programmes sociaux en direction des jeunes pour réduire la violence urbaine. De plus, la participation de tous les acteurs de la communauté a permis d'aborder des domaines jusqu'alors réservés aux forces de police municipales. Le « Programme holistique d'amélioration des services incomplets ou inadaptés aux communautés » de Medellin (*Holistic Upgrading Programme for Incomplete or Inadequately Served Communities*, PRIMED) regroupe le gouvernement national, les autorités municipales, des ONG et des organisations communautaires.

CORRESPONDANT :

Mme Carolina Barco de Botero
Departamento Administrativo de Planecación Distrital
Bogota, Colombia

TÉL : 368-07-80; 368-07-79

COURRIER ÉLECTRONIQUE : dapd.asesores@aldata.com.co

PÉROU : Action participative en faveur de la réduction de la pauvreté

La ville de Villa El Salvador, située dans la métropole de Lima, a été marquée par des années de violence et de mauvaise gestion municipale. Au cours des trois dernières années, un programme de consultation systématique de tous les acteurs de la population, femmes et jeunes compris, ainsi qu'un référendum concernant plus de 48 000 habitants ont permis de définir des priorités. L'une d'elles consistait à faire évoluer la nature même de Villa El Salvador qui de « banlieue dortoir » était appelée à devenir un « quartier productif », et ce, afin de venir à bout de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

CORRESPONDANTS :

Martin Pumar, Alcalde/ Martinpumar@yahoo.es
Marianna Llona, Jefa Programa Urbano / mariana@esco.org.pe
C/o Centro de Estudios y Promocion del Dessarollo
Villa El Salvador, Peru

TÉL : 51-1-263-1318 • FAX : 51-1-284-0128